



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1153) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE MESSIAEN A  
L'ASSOCIATION «CAR-MA PROD», A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-26-051  
EN DATE DU 03 FEVRIER 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « CAR-MA PROD » représentée par son président Monsieur Olivier PEIFFER, dont le siège social est situé au 11 allée Nicéphore Niepce, 94300 Vincennes, d'organiser des répétitions dans la salle Messiaen, les 27 janvier et les 10 et 17 février 2026 de 12h45 à 16h45 et les 3 et 4 mars 2026 de 14h00 à 16h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « CAR-MA PROD » représentée par son président Monsieur Olivier PEIFFER, dont le siège social est situé au 11 allée Nicéphore Niepce, 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 94,15 € T.T.C (quatre-vingt-quatorze euros et quinze centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Messiaen, les 27 janvier et les 10 et 17 février 2026 de 12h45 à 16h45 et les 3 et 4 mars 2026 de 14h00 à 16h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**